

Fiche individuelle de l'enfant - Espace des Arts et de la Culture

Service Municipal de l'Action Culturelle et des Initiatives Locales

Fiche à compléter pour tout élève mineur, sauf si celui-ci est inscrit dans une école primaire à BIOT.

Nom de l'enfant : Prénom(s) :
 Né(e) le : Á

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

➤ **VACCINATIONS :**

♦ Vaccin obligatoire - **DTPolio** : Précisez le nom et la date du dernier vaccin :

Si l'enfant n'est pas vacciné, joindre obligatoirement un certificat médical de contre-indication. **Votre enfant doit être à jour des vaccins.**
 Les vaccins effectués en cours d'année doivent être communiqués au GUPII.

➤ **MEDECIN TRAITANT :**

♦ Nom & prénom : Ville où exerce le médecin : Tél :/...../...../.....

➤ **CONTRE-INDICATIONS & ALLERGIES :**

♦ Indiquez ci-après les difficultés de santé ou maladies chroniques de l'enfant (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation,...) en mentionnant les dates et les précautions à prendre. Précisez :

♦ Toutes allergies (médicamenteuses) doivent être signalées ainsi que toutes recommandations liées à ces dernières.

Précisez :

♦ En cas d'accident, le service prévient les pompiers qui décideront de conduire ou pas l'enfant vers l'hôpital de leur choix. Les parents seront prévenus immédiatement.

♦ Aucun médicament ne sera administré par le personnel d'encadrement de l'activité.

AUTORISATIONS

➤ **AUTORISATION PARENTALE DE DIFFUSION ET DE PUBLICATION D'IMAGES :**

♦ Dans le cadre du travail pédagogique, des photos de votre enfant peuvent être réalisées lors des activités, qui seront conservées et diffusées dans le journal municipal et sur d'autres supports de communication de la ville.

La prise de vue et la diffusion de ces images ne peuvent se faire sans votre accord, aussi nous vous demandons de bien vouloir cocher la case correspondante à votre choix :

♦ J'autorise la prise de vue et la diffusion de son image pour des usages pédagogiques. **Oui Non**

➤ **AUTORISATION DE SORTIES**

♦ J'autorise mon enfant à participer à des activités extérieures dans le cadre de sorties organisées par le service. **Oui Non**

ASSURANCE

♦ L'assurance scolaire ou responsabilité civile couvrant l'enfant est obligatoire. La famille s'engage à fournir l'attestation d'assurance et à prévenir le GUPII de tout changement de contrat, dans ce cas, la nouvelle attestation devra être fournie.

Compagnie : N° police d'assurance : Date de validité :

Je soussigné(e),, représentant légal de l'enfant, **autorise** les services municipaux encadrant mon enfant à pratiquer les premiers soins sur des traumatismes sans gravité (bosses, égratignures, bleus...), **certifie** l'exactitude des renseignements ci-dessus, **m'engage** à prévenir le GUPII de toute modification des informations portées sur ce document, et **atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur.**

Fait à le Nom et Signature du responsable légal de l'enfant
 (Noms & signatures des deux parents dans le cadre d'une garde alternée)